

# Seudre et Mer

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARITIME DE MORNAC ET DU PAYS DE LA SEUDRE

JANVIER 1996 - N° 3

Association loi 1901 - J.O. n° 9 du 03/03/1993. Adresser la correspondance à :  
Seudre et Mer, 22 rue des Halles, 17113 Mornac-sur-Seudre. Tél. 46 22 72 42

## Partager un patrimoine vivant !

**T**rois ans et ...une troisième réalisation en perspective : la découverte piétonne du marais et de sa vie. Seudre et Mer créée en 1993 tient son cap.

A travers les activités dont ce troisième bulletin souhaite vous informer, il s'agit de poursuivre la redécouverte et la mise en valeur du patrimoine maritime de Mornac et de la Seudre. Le faire connaître avec son histoire et ses réalités d'aujourd'hui, en partager les valeurs, par exemple dans la transmission des savoir-faire, et inciter à respecter son environnement...voilà le sens de notre action. Elle porte des fruits grâce à la collaboration des adhérents et des amis de Seudre et Mer. Que tous en soient remerciés. Continuez à faire connaître vos témoignages, documents, photos, outils, objets, etc. Ils sont autant de moyens pour sauver nos racines de l'oubli. Un exemple parmi d'autres : le sauvetage d'un cois de marais salant plus que centenaire signalé par un chasseur, l'été dernier, dans le marais de Coulonges.

Après la remise en service du magnifique sloup "La Flèche", maintenant doté de toutes ses voiles, après la reconstitution à l'ancienne d'une cabane de saunier accompagnée de l'exposition "Du sel aux huîtres" (plus de 10 000 visiteurs), voici une nouvelle initiative : les taillées piétonnes.

Le marais, sa flore, sa faune, et ses activités humaines, actuelles ou anciennes, peuvent se découvrir à partir de circuits balisés sur les taillées. Cheminer sur ces digues édifiées pour la conquête des anciennes vasières, permet de mesurer les efforts, générations après générations, pour bâtir les paysages de Seudre. Des paysages aussi spectaculaires vus d'avion que difficiles à comprendre au sol !

Voilà pourquoi Seudre et Mer va proposer, en 1996, des circuits de randonnées piétonnes sur certaines taillées à partir de Mornac. C'est là une autre façon de renouer les fils de la mémoire. Comme le renouveau de la navigation traditionnelle (une dizaine de vieux gréements à Mornac) et dans le même esprit que la participation au concours national des Côtes de France pour "Brest 96", la redécouverte du marais se veut une invitation à ... partager un patrimoine vivant.

Merci à chacun de nous aider à mettre la tradition au présent. Les savoir-faire d'hier nous sont utiles pour acquérir un savoir-vivre aujourd'hui !

**Roger Roux, Roger Cougot**

## SOMMAIRE

- Des taillées piétonnes à Mornac P. 2
- L'origine des taillées P. 3
- Seudre et Mer s'expose P. 4
- Dans le sillage de 1995 P. 4
- Cap sur 1996 P. 4

Page intercalaire :

- Embruns
- La boutique de Seudre et Mer
- Bulletin d'adhésion
- Pouvoir pour l'A.G. du 9/3/96
- Les contacts de Seudre et Mer
- Les rendez-vous de 96
- Rencontre des amis du patrimoine maritime

## Assemblée Générale

**SAMEDI 9 MARS**

à 17 h.

Le présent bulletin tient lieu  
d'invitation  
et de convocation

## RENCONTRES SEUDRE ET MER

Les 24 et 25 FÉVRIER 1996

à la salle du port de Mornac  
de 15 h. à 20 h.

**Tous les amis  
du patrimoine maritime  
sont cordialement invités**

En soirée, à partir de 20 h. :  
Repas convivial  
à la Salle des Fêtes  
Chacun apportera son panier garni.  
(voir page intercalaire)

# Des taillées piétonnes à Mornac

**A**utour de Mornac, village de caractère en Charente Maritime, le marais de Seudre témoigne d'une vie côtière en constante mutation.

Si la mer épouse les terres et à chaque marée donne du relief à ce plat pays, c'est pour une fécondité provoquée. Voici un milieu à première vue naturel et pourtant construit. Conquête d'anciennes vasières, endigage des marais salants, construction des claires à huîtres... le marais ici sur ce littoral de Saintonge est façonné pour les récoltes et les cultures marines.

Regardez ces paysages tout en mosaïques, miroirs d'une lumière qui vient autant du sol que du ciel. Ils sont en fait l'œuvre des générations successives. Depuis le sel autrefois et les pêcheries, jusqu'à l'huître aujourd'hui, l'activité humaine reste très liée à ce milieu des eaux et des vases nourricières. L'approcher à partir de Mornac, à pied sur les taillées (les digues) comme en bateau traditionnel, c'est découvrir au plus près un patrimoine côtier vivant. Un patrimoine que Seudre et Mer souhaite faire connaître, partager et respecter.

L'ouverture à la randonnée pédestre de certaines taillées, celles qui sont classées chemins ruraux, s'inscrit dans le cadre d'une sensi-

bilité commune à plusieurs partenaires. Sont en effet concernés le «pays royannais» (l'ex SIVOM qui va être relayé bientôt par la Communauté de Communes), la commune de Mornac et l'association des chemins de randonnées qui va apporter son concours notamment pour le débroussaillage. Le rôle de Seudre et Mer à travers ses propositions est d'ordre culturel. En pratique Seudre et Mer va donc fournir un ensemble d'informations sur le patrimoine que représente le marais, sa flore et sa faune et ses formes de travail spécifiques. Une signalisation discrète et la publication de fiches explicatives aideront les marcheurs à la découverte.

## Une heure et demie de marche

Après une prospection à l'automne 1995 un premier circuit va être proposé en 1996.

Il s'agit des secteurs de Grand Téger et de La Laide.

Ce circuit n° 1 (voir la carte ci-dessous) empruntera le chemin de la Corderie (histoire de l'ancien port des Rousines) pour rejoindre l'extrémité de l'acheneau (le chenal) de Téger (marais à poissons, champ de claires, ancien marais salant). Ensuite il suivra la taillée sur la rive gauche (établissement ostréicole et ses claires, le pre-

mier marais salant de Mornac reconverti en claires dans les années 1930, un point de vue sur le village et des claires rénovées à l'ancienne, l'emplacement d'un tasselier de sel).

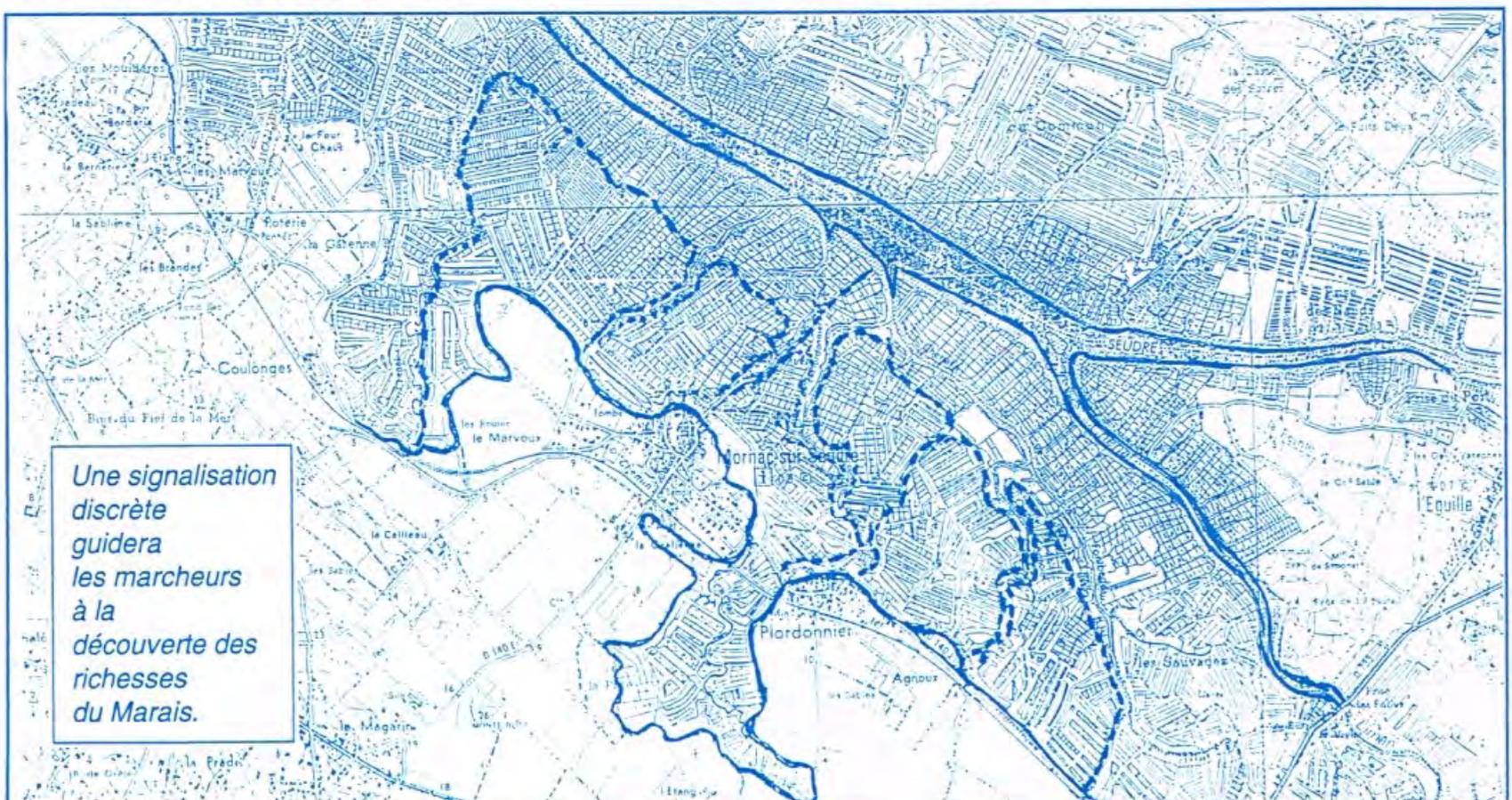
Le circuit continuera par la taillée de ceinture en direction de La Laide (vue sur l'embouchure de l'acheneau de Téger, histoire des «prises» de marais réalisées de 1554 à 1557, une ancienne vairie de «jas», vue sur la Seudre et le banc historique de Mouillelande, plan d'eau et «tonne» pour la chasse aux canards, claires de sartière, élevage de palourdes).

La poursuite du circuit conduira au bord de l'acheneau de Coulonges (établissements et différents types de bateaux ostréicoles, vue sur le bois «La Garenne de Mornac», histoire des persécutions contre les protestants).

Retour en bordure du marais refuge d'oiseaux (hérons, aigrettes, canards, etc...) pour retrouver la Corderie puis le port de Mornac et ses gréments traditionnels.

Ce circuit d'accès facile représente environ une heure et demie de marche sans se hâter.

Un environnement paisible dans la lumière des eaux calmes... Quelle meilleure invitation à la randonnée à partir de Mornac ?



## L'origine des Taillées

**D'**où vient l'expression «taillées» pour désigner ces levées qui séparent les «prises» de marais endigués des «sartières» recouvertes à chaque marée de vives eaux ?

Les recherches de Daniel Lesueur, professeur d'histoire, lèvent un coin du voile par l'étude des cartulaires de nos anciennes abbayes.

La première mention de la taillée, «talledam» dans le texte, apparaît en 1207 à propos d'une délimitation entre les prieurés de La Garde et de Disail. Ces deux prieurés, l'un des frères de Grandmont fondé par le seigneur de Mornac Gombeaud II, l'autre des frères de la Couronne mettent en valeur le marais sur la rive gauche de Seudre près de son embouchure. Ceci avant que ne se développe le bourg de La Tremblade à partir de 1226 «avec l'accord du seigneur de Mornac».

Une seconde mention de taillée, «taliatis» dans le texte, est relevée en 1222 au sujet du monard d'Agnoux. «Il semble, explique Daniel Lesueur, que le mot «taliatis» soit la forme savante de «tailledam» expression populaire employée précédemment.

### Aménagé par l'homme

"Taliatis" signifie en latin «les bois fendus ou fascines». Ce procédé est bien connu pour retenir, avec plus ou moins de succès, les vases en bordure des acheneaux et des ruisseaux.

En 1330 il est encore fait état d'une vieille taillée, «talhadem veterem», dans le cartulaire de N. D. de la Garde. Plus d'un siècle après, en 1468, c'est dans un bail rédigé en français qu'apparaît la taillée. En voici un extrait : «La dicte taillée qui est du cousté dudit villaige de Pelourdemmer» (qui deviendra Plordonnier).

On aurait donc dans l'ordre chronologique, le latin savant "taliatis", puis le latin populaire "tailhadem", encore utilisé en 1330, ensuite "tailhicé", devenu finalement "taillée".

Enfin remarque Daniel Lesueur, «ce bail du seigneur de Mornac Louis de Pons» décrit en 1468 un paysage de marais aménagé par l'homme en tout point semblable à ce que l'on peut voir encore aujourd'hui.

## «Marée découverte» à bord de la Flèche !

**C**es 3 premières années de navigation nous permettent une analyse plus fiable des différents types de sorties réellement expérimentés (avec nos propres références : équipages, bateau et notre environnement maritime).

En effet, au tout début nous ne pouvions prédire avec certitude, quelle serait la méthode idéale. Nous ne pouvions nous référer qu'à des données toutes différentes (hommes, bateaux, milieux, etc...). La prudence et la sagesse guidaient invariablement nos orientations face aux multiples suggestions plus ambitieuses qui nous étaient soumises. Aucune idéologie personnelle entière n'ayant été retenue comme pouvant être la solution idéale pour cette expérience, la règle a donc toujours été d'avancer prudemment sur la base de compromis acceptables avec la perspective de toujours pouvoir adapter la méthode au fil des années.

Pour mieux comprendre la règle établie et l'accepter, il est impératif de se recaler en permanence sur l'objectif de l'association depuis sa création, qui est de sauvegarder ce type de sloup traditionnel à Mornac le plus longtemps possible. Ceci, tout en essayant de le faire naviguer raisonnablement dans son milieu en trouvant pour cela les moyens de partager cette navigation et en permettant au plus grand nombre de découvrir et d'apprécier notre milieu maritime spécifique. Mais encore faut-il que ceux à qui nous proposons de nous rejoindre adhèrent moralement à ce désir. A cela vient se joindre le souhait de présenter ce bateau parmi d'autres au sein de rassemblements du patrimoine maritime local et de le faire évoluer comparativement pour montrer les variantes des techniques de construction et des différents types de gréments (régates traditionnelles par exemple). Il ne peut donc être question de navigation dans un esprit commercial, dont le but serait essentiellement de réaliser des bénéfices. Ce qui nous entraînerait inévitablement vers une bousculade de la fréquence des sorties et imposerait une disponibilité d'équipages qui ne

pourraient plus, à l'évidence, être bénévoles. «La Flèche» n'embarque donc pas de «clients» et ne peut être louée par une personne ou un groupe quelqu'il soit.

Par contre la volonté de sauvegarder cette plaisance associative nous contraint d'accepter que les recettes pour frais de participation aux sorties (versées par les adhérents) soient inférieures au coût réel d'exploitation (financement, entretien et assurance). Il nous faut ainsi parvenir à gérer un budget global ! Ceci afin d'expliquer à ceux qui jugent trop chère cette participation aux frais qu'il ne s'agit bien que d'une participation partielle, le complément budgétaire étant apporté, par le dévouement perpétuel des membres au travers d'autres activités plus rémunératrices (telle que la vente des petits sacs de «Sel de la Seudre»), par les cotisations annuelles ainsi que la subvention municipale. Il s'agit donc bien d'une activité collective et c'est une des raisons pour lesquelles il est impératif d'être adhérent pour pouvoir naviguer sur «La Flèche», afin d'être parfaitement conscient que ces conditions acceptables sont possibles uniquement grâce aux actions complémentaires de l'ensemble des membres.

D'autre part, les administrateurs bénévoles de «Seudre et Mer» qui gèrent l'association et entretiennent «La Flèche» toute l'année refusent toute assimilation à des «prestataires de service» face à «une clientèle» de "sorties en mer".

Cependant, d'autres associations ou particuliers proposent des formules sérieuses de «sorties en mer» différentes de notre navigation associative et nous les recommanderons à ceux qui nous consulteront pour cela, plutôt que d'éventuellement les contraindre à s'associer à nous par erreur et manque d'information sur la finalité. Nous nous efforçons cependant d'analyser au mieux les remarques, pour améliorer, développer et cultiver cet esprit et cette ambiance autour de nos sorties associatives à bord... Mais toujours en maintenant la barre sur l'objectif initial !

Roger Roux

## Dans le sillage de 1995

|                      |  |
|----------------------|--|
| 4 - 5 février        | Journées rencontres du patrimoine maritime.  |
| 30 avril             | Fêtes romanes : sortie botanique et présentation de la cabane de saunier.  |
| 8 mai                | L'association participe à la foire aux fleurs et aux produits régionaux à Brouage.   |
| 4 juin               | Participation à la brocante et à la foire aux produits régionaux à Mornac.<br>L'association accueille 30 randonneurs bretons et leur fait découvrir le village, les traditions locales, le marais.                             |
| 15 juillet           | Fête du patrimoine maritime, animations maritimes traditionnelles sur le port de Mornac, accueil de vieux gréements, démonstration de travaux traditionnels, tannage de voile, ramendage de filets, vannerie..., diaporama.    |
| Juillet-Août         | Réalisation de 2 expositions sur le thème «Du sel aux huîtres».<br>Brillante participation de «La Flèche» aux différents rassemblements : Le Chapus, Le Château d'Oléron, Saint-Trojan, La Tremblade...(2 victoires, 2 coupes) |
| 10-16 août           | «La Salicorne» représente l'association à la fête du Bono et de La Trinité-sur-Mer.  |
| 26 août              | Participation de la flottille de Seudre et Mer à la fête de la citadelle de Brouage.   |
| 17 septembre         | Journée nationale du patrimoine : présentation des bateaux traditionnels, du port de Mornac, de la cabane de saunier...<br>Clôture de l'exposition «Du sel aux huîtres» (10 000 visiteurs), diaporama.                         |
| Novembre<br>Décembre | Prospection des taillées, inventaire des bateaux et des patrons de Mornac, chantier cabane de saunier.   |

## Cap sur 1996

|                          |   |
|--------------------------|---|
| 24 - 25 février          | Journées rencontres du patrimoine maritime (salle du port).   |
| 9 mars                   | Assemblée générale (salle des fêtes).   |
| 21 avril                 | Participation aux fêtes romanes «Les enfants et le sel». Sortie botanique (le matin).   |
| 21 - 23 juin             | Participation de La Flèche à l'arrivée de la régata «Bristol-La Rochelle» avec remontée de la Charente jusqu'à Rochefort.               |
| 13 - 20 juillet          | Participation de l'association à «Brest 96» et au concours «Patrimoine des Côtes de France».  |
| 15 août                  | Fête du patrimoine maritime sur le port de Mornac : animations maritimes traditionnelles avec participation de gréements traditionnels. |
| Septembre                | Participation de l'association aux journées nationales du patrimoine.   |
| Juillet, août, septembre | Exposition «Les vases nourricières»<br>Présence de la Flèche aux différents rassemblements.   |

## Seudre et Mer s'expose

Dans le sillage tracé par le sloup traditionnel "La Flèche", l'association Seudre et Mer a présenté cet été une exposition sur le thème "du sel aux huîtres".

Tout au long des mois de juillet et d'août s'est tenue salle du port une exposition retraçant l'histoire de notre littoral mornaçon. En effet, outre la beauté de nos marais qui, par les jeux des couleurs entre le soleil et l'eau des claires, font penser à bien des égards au paysage vénitien, les "taillées" mornaçonnes retracent à elles seules l'histoire d'hommes et de femmes qui ont façonné de leurs mains. De fait, en suivant le fil de l'exposition, il était possible de comprendre le cheminement historique qui a fait des marais salants d'antan, les claires d'affinage d'aujourd'hui.

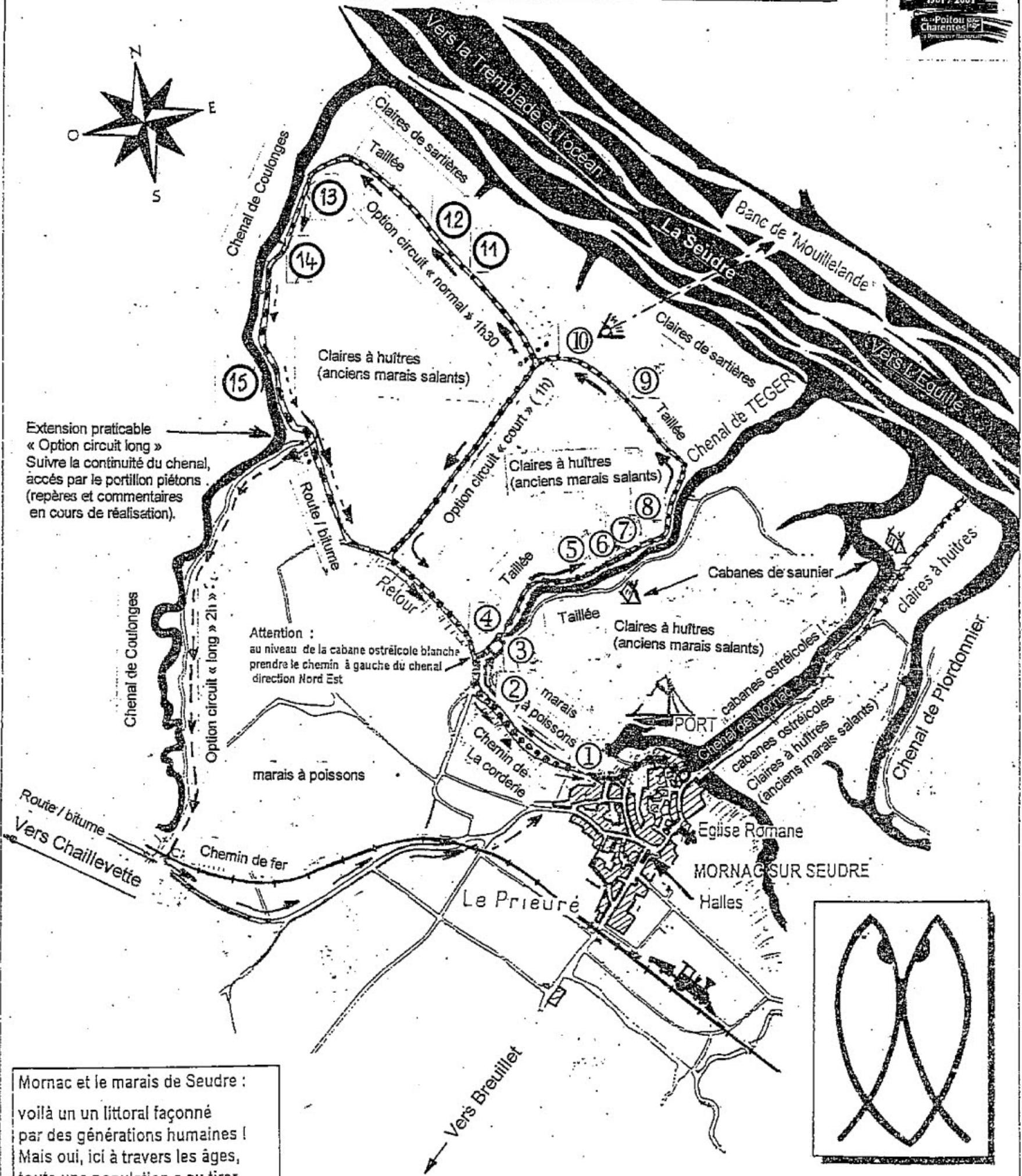
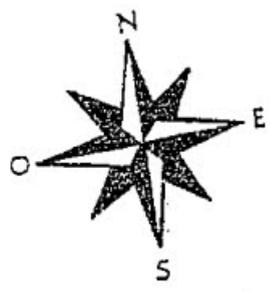
Vingt panneaux ont composé l'exposition, illustrés de photographies prêtées amicalement par les gens du pays mornaçon, et de schémas ou dessins réalisés par les membres de notre association. Retraçant le passé de nos achemeneaux, de nos vasières, de nos claires... depuis le fin fond du moyen âge, l'exposition avait pour volonté de renouer le contact avec nos traditions et participer à la transmission du savoir-faire.

Prévue initialement pour les Mornaçons, elle a connu un réel succès auprès de la population estivale. En effet, plus de 10000 visiteurs ont été accueillis entre le 15 juillet et le 17 septembre. Sûr de l'intérêt porté à notre quête de restauration du patrimoine ostréicole (le sauvetage du cois en étant l'illustration), l'exposition est inscrite au concours du patrimoine Brest 96. D'ailleurs les panneaux seront exposés durant le rassemblement des gréements traditionnels.

Le succès de nos entreprises ne seraient rien sans le dévouement de nos bénévoles qui composent l'association. Que toutes celles et tous ceux qui participent de près ou de loin à la vie de notre association, soient, dans ces lignes, remerciés.

Thierry Bondarneau

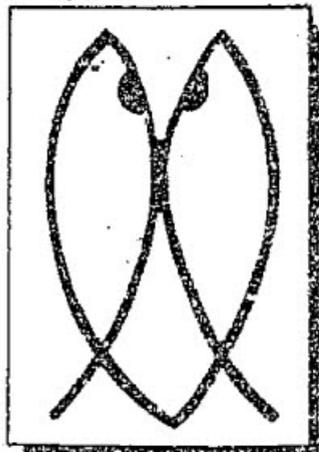
# LES "TAILLEES" PIETONNES DE MORNAC



Extension praticable  
« Option circuit long »  
Suivre la continuité du chenal,  
accès par le portillon piétons  
(repères et commentaires  
en cours de réalisation).

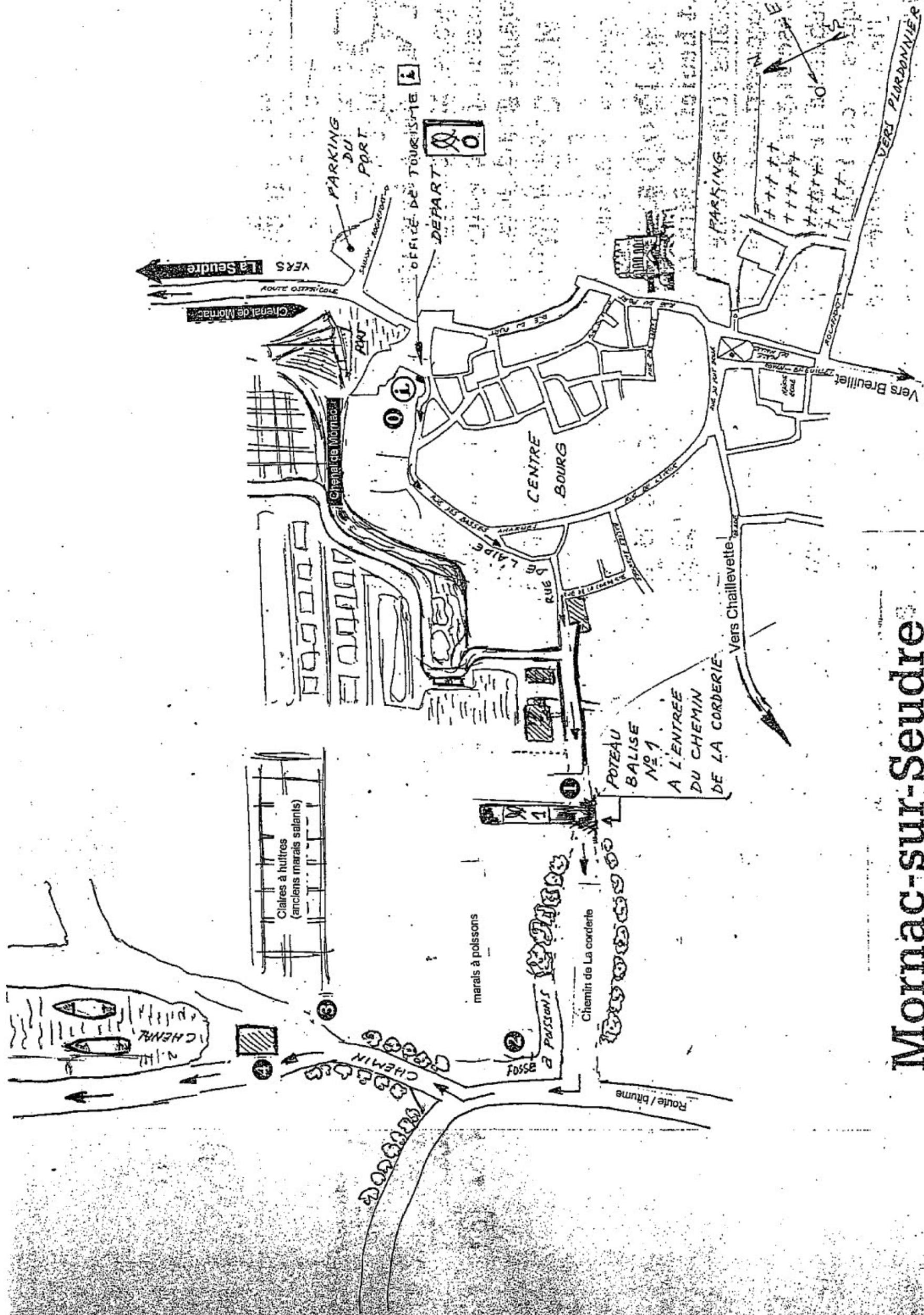
Attention :  
au niveau de la cabane ostréicole blanche  
prendre le chemin à gauche du chenal  
direction Nord Est

Mornac et le marais de Seudre :  
voilà un littoral façonné  
par des générations humaines !  
Mais oui, ici à travers les âges,  
toute une population a su tirer  
sa subsistance des vases !  
  
Par l'action humaine  
le milieu côtier s'est fait nourricier.  
Aux côtés des pêches en Seudre,  
le sel, pendant des siècles,  
et l'huître encore aujourd'hui  
témoignent des savoir-faire.  
Ici on a su utiliser un littoral  
bien particulier.



**SEUDRE ET MER**  
Association pour la sauvegarde du patrimoine maritime  
de MORNAC et du pays de la Seudre  
Siège: 20, rue des halles  
(Mairie de Mornac)  
17113 MORNAC SUR SEUDRE

© Edit : 30/06/03  
R. ROUX



# Mornac-sur-Seudre